



Problème avec locataire parking

Par **Dauphine27**, le **01/11/2018** à **17:48**

Bonjour

je ne sais pas si je suis au bon endroit

Nous louons un parking à un locataire depuis plus de 10 ans et depuis trois mois il nous paie plus.

Depuis son contrat, il a déménagée et changé de boulot donc nous n'avons plus de moyen de le contacter

Quelles sont nos recours?

Merci

Par **morobar**, le **02/11/2018** à **09:41**

Bonjour,

Si le parking est partie du bail, la location a cessé avec celle des locaux.

S'il s'agit d'un bail propre, il suffit de le dénoncer, le délai (voir bail) est en général d'un mois, peu importe qu'il fasse suivre son courrier ou pas.

En attendant vous pouvez stationner une voiture dessus s'il squatte l'emplacement.

Par **Dauphine27**, le **04/11/2018** à **12:55**

bonjour,

nous louons un box fermé uniquement sans local

donc si je comprend bien il faut que nous dénonçons le bail avec l'adresse que nous avons sur le bail..
et dans un délai d'un mois, nous pouvons récupérer le box et le vider s'il y a des choses à l'intérieur

est ce cela?

Par **morobar**, le **05/11/2018** à **10:03**

Si le délai de dénonciation est indiqué dans le bail, c'est cette durée qu'il faut attendre.

Si pas de disposition écrite, le bail se résout sans aucun délai.

C'est un contrat de louage.